



# DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

# SANIAIR

*En conformité avec la norme NF EN 15804+A1 et son complément national XP P01-064/CN*

mars 2016



REALISATION :

**JEFCO**

105 chemin de Saint-Menet aux Accates

13011 MARSEILLE

Tél. : 04 96 12 50 00

## Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité d'ALLIOS (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national XP P01-064/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Il est rappelé que les résultats de l'étude sont fondés seulement sur des faits, circonstances et hypothèses qui ont été soumis au cours de l'étude. Si ces faits, circonstances et hypothèses diffèrent, les résultats sont susceptibles de changer.

De plus il convient de considérer les résultats de l'étude dans leur ensemble, au regard des hypothèses, et non pas pris isolément.

La norme EN 15804+A1 du CEN sert de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

## Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A1. Dans les tableaux suivants 2,53E-06 doit être lu :  $2,53 \times 10^{-6}$  (écriture scientifique).

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux, elles sont :

- le kilogramme « kg »,
- le gramme « g »,
- le litre « l »,
- le kilowattheure « kWh »,
- le mégajoule « MJ ».

Abréviations :

- ACV : Analyse du Cycle de Vie,
- DVR : Durée de Vie de Référence,
- UF : Unité Fonctionnelle,
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur.

## Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définie au § 5.3 *Comparabilité des FDES pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

*" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des FDES doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "*

# SOMMAIRE

1	Introduction.....	4
2	Information Générale.....	5
3	Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) et du produit .....	5
4	Etapes du cycle de vie.....	7
4.1	Etape de production, A1-A3 .....	7
4.2	Etape de construction, A4-A5.....	7
4.3	Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7.....	8
4.4	Etape de fin de vie C1-C4 : .....	8
4.5	Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D.....	8
5	Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie.....	9
6	Résultat de l'analyse du cycle de vie.....	10
7	Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant la période d'utilisation.....	14
8	Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments.....	15
9	Contribution environnementale positive.....	16

# 1 INTRODUCTION

---

Le cadre utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale produit est basé sur le complément national XP P01-064/CN.

Cette fiche constitue un cadre adapté à la présentation des caractéristiques environnementales des produits de construction conformément aux exigences de la norme NF EN 15804+A1, son complément national XP P01-064/CN et à la fourniture de commentaires et d'informations complémentaires utiles dans le respect de l'esprit de cette norme en matière de sincérité et de transparence.

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi et il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège d'ALLIOS.

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité d'ALLIOS.

Contact :



Service Ingénierie Produits  
105 chemin de Saint-Menet aux Accates  
13011 MARSEILLE  
Tél. : 04 96 12 50 00  
Courriel : [jc.pujol@allios.fr](mailto:jc.pujol@allios.fr)

## 2 INFORMATION GENERALE

---

1. Nom et adresse des fabricants :  
ALLIOS JEFECO  
105 chemin de Saint-Menet aux Accates  
13011 MARSEILLE  
France
2. Le(s) site(s), le fabricant ou le groupe de fabricants ou leurs représentants pour lesquels la FDES est représentative :  
ALLIOS  
2648 RD 6007  
06270 VILLENEUVE-LOUBET  
France
3. Type de FDES : "du berceau à la tombe"
4. Type de FDES : individuelle
5. Date de publication : mars 2016
6. Date de fin de validité : mars 2021
7. La référence commerciale/identification du produit :
  - SANIAIR MAT
  - SANIAIR VELOURS

## 3 DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE (OU UNITE DECLAREE) ET DU PRODUIT

---

8. Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) :  
« revêtement de peinture destiné à assurer la couverture d'un m<sup>2</sup> de mur ou de plafond, avec une mise en œuvre conforme aux règles de l'art (cf. NF DTU 59.1) pour une durée de vie de référence de 40 ans, avec un entretien périodique. »
9. Description du produit : produit de peinture en phase aqueuse à base de dispersion de copolymères acryliques
10. Description de l'usage du produit (domaine d'application) : produit destiné à la décoration et à la protection des murs en intérieurs, et plus particulièrement dans les locaux où le taux de formaldéhyde doit être contrôlé.
11. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle : SANIAIR contribue à faire baisser la concentration en formaldéhyde dans les pièces où il est mis en œuvre. La période d'efficacité optimale de cette fonction anti-formaldéhyde est estimée à 8 ans. Une couche d'entretien est conseillée après cette période pour régénérer la capacité du revêtement à absorber le formaldéhyde.
12. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit :

Paramètres	Unités	Valeurs
Quantité de produit	kg/m <sup>2</sup>	0,54
Quantité de produits complémentaires	-	-
Emballage de distribution	kg/m <sup>2</sup>	seau polypropylène : 1,56E-2
Taux de chute lors de la mise en œuvre	%	0,5
Taux de chute lors de la maintenance	%	0,5
Justification des informations fournies		Les informations sont fournies par ALLIOS.

13. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0,1% en masse)

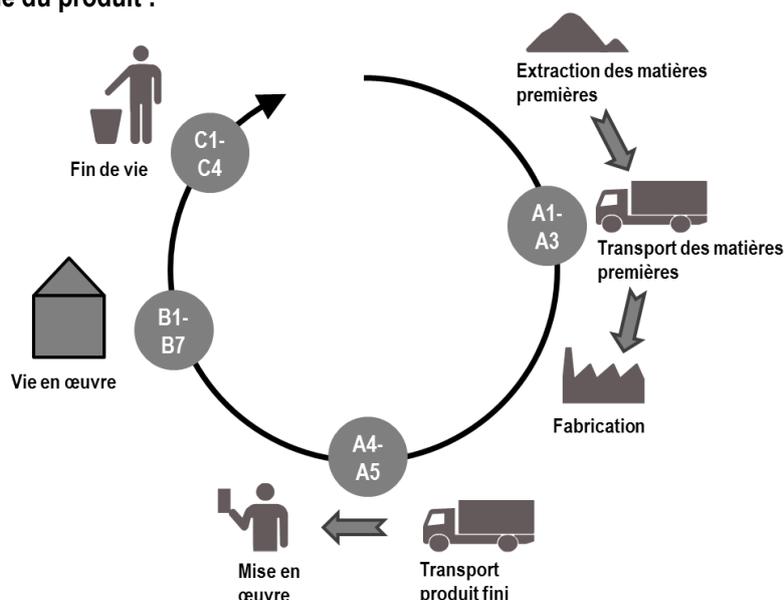
Le produit ne contient aucune substance de la liste candidate à plus de 0,1% en masse.

14. Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément aux §7.2.2 de la NF EN 15804+A1)

Paramètres	Unités	Valeurs
Durée de vie de référence	Années	40
Propriétés déclarées du produit à la sortie de l'usine	-	-
Paramètres théoriques	-	-
Qualité présumée des travaux	-	Travaux de mise en œuvre conformes au NF DTU 59.1 et à la fiche descriptive du fabricant.
Environnement extérieur	-	Non concerné.
Environnement intérieur	-	<b>HYGIO'AIR est classé A+ par référence à l'arrêté du 19 avril 2011 sur les émissions de polluants dans l'air intérieur.</b>
Conditions d'utilisation	-	<b>L'utilisation du produit est supposée conforme aux préconisations du fabricant (cf. fiche descriptive du produit).</b>
Maintenance	-	HYGIO'AIR peut être entretenu par un simple lavage à l'éponge. Il est prévu une couche d'entretien à mi-vie.

## 4 ETAPES DU CYCLE DE VIE

Diagramme du cycle de vie du produit :



### 4.1 Etape de production, A1-A3

Les étapes A1 à A3 comprennent tous les processus depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur transformation en usine.

### 4.2 Etape de construction, A4-A5

Transport jusqu'au chantier (si applicable):

Paramètres	Unités	Valeurs
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule		50% de véhicules Euro4 et 50% de véhicules Euro3, de charge utile 32 tonnes, pour le transport par route.
Distance jusqu'au chantier	km	699 km en moyenne.
Capacité d'utilisation	%	-
Masse volumique du produit transporté	kg/l	1,53
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique		-
Description du scénario		Le produit est livré par camion. La distance entre le site de production et le point de distribution est en moyenne de 669 km. Une distance de 30 km entre le centre de distribution et le chantier final a été ajoutée.

Installation dans le bâtiment (si applicable):

Paramètres	Unités	Valeurs
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifiés par matériau)	g	- chiffon : 1,8E-01 - rouleau : 3,9E-01
Consommation d'eau	m <sup>3</sup>	2,7E-05 m <sup>3</sup>
Utilisation d'autres ressources	kg	-
Consommation et type d'énergie	kWh ou MJ	-
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifiés par type)	kg	5,5E-03
Matières (spécifiées par type) produites par le	kg	-

traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)		
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	kg	1,25E-01
Description du scénario		Le produit est appliqué manuellement, à l'aide d'un rouleau. Un chiffon est utilisé pour essuyer les éventuelles coulures.

#### 4.3 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

##### **B2 Maintenance (si applicable):**

Paramètres	Unités	Valeurs/descriptions
Description du scénario	-	HYGIO'AIR peut être entretenu par un simple lavage à l'éponge. Il est prévu une couche d'entretien à mi-vie.
Fréquence de maintenance	année	Tous les 20 ans.
Intrants auxiliaires pour la maintenance (par exemple, produit de nettoyage, spécifier les matériaux)	kg/cycle	-
Déchets produits pendant la maintenance (spécifier les matériaux)	kg	-
Consommation nette d'eau douce	m <sup>3</sup>	4,5E-06
Intrant énergétique pendant la maintenance (par exemple nettoyage par aspiration), type de vecteur énergétique, par exemple électricité, et quantité, si applicable et pertinent	kWh	-

**B3 Réparation : non applicable**

**B4 Remplacement : non applicable**

**B5 Réhabilitation : non applicable**

**B6 – B7 Utilisation de l'énergie et de l'eau : non applicable**

#### 4.4 Etape de fin de vie C1-C4 :

Paramètre	Unités	Valeurs/descriptions
Quantité collectée séparément	kg	
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	kg	
Quantité destinée à la réutilisation	kg	
Quantité destinée au recyclage	kg	
Quantité destinée à la récupération d'énergie	kg	
Quantité de produit mise en décharge	kg	3,67E-01
Description du scénario		Le produit est décapé par ponçage mécanique. Les déchets sont mis en décharge en tant que déchets non dangereux. Le transport du chantier vers le centre de traitement des déchets représente 30 km.

#### 4.5 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D

Le module D n'est pas pris en compte dans cette étude.

## 5 INFORMATION POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

PCR utilisé	EN 15804.
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national XP P01-064/CN.
Allocations	Sans objet.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires	Données génériques issues de la base de données ECOINVENT. Logiciels utilisés :  - SimaPro, logiciel d'analyse de cycle de vie (V8.01)  - Ev-DEC, ( <a href="http://www.ev-dec.com">www.ev-dec.com</a> ), développée par le cabinet conseil EVEA ( <a href="http://www.evea-conseil.com">www.evea-conseil.com</a> ), qui aide à la réalisation des FDES.
Variabilité des résultats	Sans objet.

## 6 RESULTAT DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Impacts environnementaux	Etape de fabrication	Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Réchauffement climatique kg CO <sub>2</sub> eq/UF	4.71E-01	2.97E-02	2.86E-02	0.00E+00	2.65E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.49E-03	6.91E-04	0.00E+00	3.35E-02	0.00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	8.34E-08	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Acidification des sols et de l'eau kg SO <sub>2</sub> eq/UF	3.03E-03	9.82E-05	2.03E-05	0.00E+00	1.58E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.57E-05	0.00E+00
Eutrophisation kg (PO <sub>4</sub> ) <sup>3-</sup> eq/UF	2.23E-04	1.76E-05	2.28E-06	0.00E+00	1.23E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	6.06E-06	0.00E+00
Formation d'ozone photochimique Ethene eq/UF	2.74E-04	1.45E-05	7.51E-05	0.00E+00	1.84E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	9.61E-06	0.00E+00
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	1.62E-06	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ PCI/UF	8.77E+00	4.41E-01	6.16E-02	0.00E+00	4.64E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	4.21E-02	8.52E-03	0.00E+00	1.03E-01	0.00E+00
Pollution de l'air m <sup>3</sup> /UF	4.22E+01	1.70E+00	2.08E+00	1.77E-02	2.32E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.47E-01	6.99E-02	0.00E+00	4.71E-01	0.00E+00
Pollution de l'eau m <sup>3</sup> /UF	1.57E-01	9.83E-03	1.46E-03	0.00E+00	8.61E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.03E-04	2.03E-04	0.00E+00	3.17E-03	0.00E+00

Utilisation des ressources	Etape de fabrication	Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction /démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	2.34E-01	7.15E-03	3.62E-03	0.00E+00	1.41E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.87E-03	0.00E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	8.86E-04	0.00E+00	4.43E-06	0.00E+00	4.45E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	2.35E-01	7.15E-03	3.62E-03	0.00E+00	1.41E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.24E-06	0.00E+00	1.87E-03	0.00E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ PCI/UF	6.87E+00	4.72E-01	5.39E-02	0.00E+00	3.71E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.96E-01	8.57E-03	0.00E+00	1.11E-01	0.00E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF	2.83E+00	0.00E+00	1.42E-02	0.00E+00	1.42E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.32E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PCI/UF	9.70E+00	4.72E-01	6.80E-02	0.00E+00	5.13E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.80E-01	8.57E-03	0.00E+00	1.11E-01	0.00E+00
Utilisation de matière secondaire kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ PCI/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ PCI/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation nette d'eau douce m³/UF	6.25E-03	1.15E-04	1.09E-04	0.00E+00	3.74E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.60E-05	0.00E+00	0.00E+00	1.05E-04	0.00E+00

Catégorie de déchets	Etape de fabrication	Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	6.04E-02	3.32E-04	5.93E-04	0.00E+00	3.07E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	7.28E-05	0.00E+00
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	8.79E-02	5.01E-03	5.59E-03	0.00E+00	4.95E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	3.01E-04	0.00E+00	0.00E+00	3.67E-01	0.00E+00
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	1.19E-05	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	6.25E-06	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	3.47E-06	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00

Flux sortants		Etape de fabrication	Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
		Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 traitement des déchets	C4 Elimination	
Composants destinés à la réutilisation kg/UF		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	
Matériaux destinés au recyclage kg/UF		1.39E-06	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.00E-06	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) MJ/UF	Electricité	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	
	Vapeur	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	
	Gaz de process	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	

Catégorie d'impact / flux	Unité	Total Fabrication	Total Mise en œuvre	Total Vie en œuvre	Total Fin de vie	Total Cycle de vie
Réchauffement climatique	kg CO <sub>2</sub> eq/UF	4.71E-01	5.83E-02	2.65E-01	3.67E-02	8.31E-01
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	8.34E-08	5.17E-09	4.43E-08	0.00E+00	1.34E-07
Acidification des sols et de l'eau	kg SO <sub>2</sub> eq/UF	3.03E-03	1.19E-04	1.58E-03	2.57E-05	4.76E-03
Eutrophisation	kg (PO <sub>4</sub> ) <sup>3-</sup> eq/UF	2.23E-04	1.99E-05	1.23E-04	6.11E-06	3.72E-04
Formation d'ozone photochimique	Ethene eq/UF	2.74E-04	8.96E-05	1.84E-04	1.15E-05	5.60E-04
Epuisement des ressources abiotiques -éléments	kg Sb eq/UF	1.62E-06	1.11E-07	8.69E-07	0.00E+00	2.61E-06
Epuisement des ressources abiotiques -fossiles	MJ PCI/UF	8.77E+00	5.02E-01	4.64E+00	1.53E-01	1.41E+01
Pollution de l'eau	m <sup>3</sup> /UF	1.57E-01	1.13E-02	8.61E-02	3.88E-03	2.59E-01
Pollution de l'air	m <sup>3</sup> /UF	4.22E+01	3.78E+00	2.32E+01	6.88E-01	6.98E+01
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	2.34E-01	1.08E-02	1.41E-01	1.87E-03	3.88E-01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	8.86E-04	4.43E-06	4.45E-04	0.00E+00	1.34E-03
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	2.35E-01	1.08E-02	1.41E-01	1.87E-03	3.89E-01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	6.87E+00	5.25E-01	3.71E+00	4.15E-01	1.15E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	2.83E+00	1.42E-02	1.42E+00	1.32E-04	4.27E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	9.70E+00	5.40E-01	5.13E+00	4.00E-01	1.58E+01
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ PCI/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ PCI/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m <sup>3</sup> /UF	6.25E-03	2.24E-04	3.74E-03	1.62E-04	1.04E-02
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	6.04E-02	9.24E-04	3.07E-02	7.32E-05	9.21E-02
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	8.79E-02	1.06E-02	4.95E-02	3.67E-01	5.15E-01
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	1.19E-05	4.96E-07	6.25E-06	3.71E-06	2.24E-05
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	1.39E-06	7.01E-09	7.00E-07	5.00E-06	7.10E-06
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Energie fournie à l'extérieure (électricité)	MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Energie fournie à l'extérieure (vapeur)	MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Energie fournie à l'extérieure (gaz)	MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00

## 7 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION

SCENARIO	PARAMETRE	UNITES	RESULTATS
Émission dans l'air intérieur	Résultats d'essais selon CEN/TC 351	a)	Émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n°2011-321 du 23 mars 2011 : Produit classé A+
	Description du scénario 1		Émissions inférieures aux seuils décrits pour chaque polluant visé au sein de l'annexe I de l'arrêté du 19 avril 2011.
Émission dans le sol et l'eau	Résultats d'essais selon CEN/TC 351	a)	Aucune donnée disponible
	Description du scénario 1		-

a) Émissions dans l'air intérieur, le sol et l'eau selon les normes horizontales relatives aux mesures des émissions de substances dangereuses réglementées, provenant des produits de construction, au moyen de méthodes d'essai harmonisées conformes aux dispositions des Comités Techniques respectifs des Normes européennes de produits, lorsqu'elles sont disponibles.

Pour plus d'informations se référer à l'EeB Guide : <http://www.eebguide.eu/?p=1991>

## 8 CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

**Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment :** le produit ne revendique aucune caractéristique participant à la création des conditions de confort hygrothermique.

**Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment :** le produit ne revendique aucune caractéristique participant à la création des conditions de confort acoustique.

**Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment :** le produit peut être teinté grâce au système JEF COLOR du fabricant. Le large choix des teintes possibles permet de répondre au mieux aux attentes des occupants et ainsi de créer les conditions de confort visuel à l'intérieur du bâtiment.

**Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment :** le produit ne revendique aucune performance. Cependant, il s'agit d'un produit de peinture sans solvants (phase aqueuse), de faible teneur en COV et essentiellement composé d'éléments naturels, ce qui occasionne un faible dégagement d'odeur limité dans le temps.

## 9 CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE POSITIVE

---

Le besoin énergétique lors de la phase de fabrication du produit est limité grâce au procédé utilisé : simple mélange à froid des constituants.

Le fabricant œuvre pour limiter les transports en achetant ses matières premières auprès de fournisseurs et en assurant le traitement ses déchets au plus près de son site de production, ce qui limite d'autant l'utilisation de ressources énergétiques fossiles.

Par ailleurs, le calcaire, constituant majoritaire (environ 60%) du revêtement sec, est une matière dont la reconstitution permanente au fond des mers en fait une ressource inépuisable.

Le site de production qui ne fabrique que des produits de la famille des peintures en phase aqueuse ne relève pas de la Directive 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté. Par ailleurs, les émissions de poussière lors de la phase de fabrication sont limitées par un système de captation à la source et de filtration, ce qui permet de protéger les salariés et l'environnement.

Le fabricant dispose de sa propre station d'épuration contrôlée régulièrement par la DREAL ce qui lui permet de traiter les eaux usées avant rejet.

Lors de la phase de fabrication des produits, et dans le cadre de la certification ISO 14001, le fabricant procède régulièrement à des audits pour améliorer et optimiser le tri des déchets sur les différents postes de travail. Par ailleurs, une sensibilisation annuelle est organisée chaque année auprès du personnel. Ces différentes actions ont permis d'aboutir à une réduction à la source des déchets. En outre, les déchets sont compactés ou broyés, ce qui permet d'en réduire les volumes et ainsi de diminuer le nombre de transports nécessaires à leur évacuation, et donc minimise les impacts de ces déchets sur l'environnement.

Par ailleurs, le fabricant utilise, pour les déchets issus de son activité de fabrication, des filières de valorisation (à la différence des filières d'incinération ou de mise en décharge).

S'agissant de la phase d'utilisation des produits, le fabricant s'efforce d'informer au mieux les applicateurs et détenteurs de déchets afin de limiter leurs impacts.